

## BUDGET 2011-2012

### Un plan pour le contrôle des dépenses du gouvernement

**Québec, le 17 mars 2011** – « Les besoins relatifs aux dépenses publiques seront toujours plus importants que les revenus disponibles et nécessaires pour y répondre. Néanmoins, le gouvernement atteindra ses cibles de réduction du déficit budgétaire en ralentissant la croissance de ses dépenses », a déclaré aujourd'hui le ministre des Finances, M. Raymond Bachand, à l'occasion du dépôt du budget 2011-2012.

#### Des efforts de tous les ministères

Les dépenses de programmes passeront de 59,8 milliards de dollars en 2010-2011 à 61,3 milliards de dollars en 2011-2012, soit une augmentation de 1 465 millions de dollars ou de 2,4 %.

Tous les ministères devront participer à l'effort collectif de retour à l'équilibre budgétaire. Plus précisément, pour atteindre la cible de réduction des dépenses en 2011-2012 :

- les dépenses de programmes du ministère de la Santé et des Services sociaux seront majorées de 3,6 %;
- les dépenses allouées au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport augmenteront de 2,2 %;
- celles du ministère de la Famille et des Aînés seront relevées de 6,1 %;
- l'ensemble des autres ministères verront leurs dépenses diminuer de 0,2 %.

#### Croissance des dépenses de programmes en 2011-2012<sup>(1)</sup>

(en millions de dollars)

	2010-2011	2011-2012	Variation	
			(en M\$)	(en %)
Santé et Services sociaux	28 116	29 141	1 025	3,6
Éducation, Loisir et Sport	15 213	15 541	328	2,2
Famille et Aînés	2 250	2 387	137	6,1
Autres ministères	14 240	14 215	- 25	- 0,2
<b>TOTAL</b>	<b>59 819</b>	<b>61 284</b>	<b>1 465</b>	<b>2,4</b>

(1) Excluant les dépenses du Fonds de financement des établissements de santé et de services sociaux, du Fonds des réseaux de transport terrestre et du Fonds relatif à l'administration fiscale.

Source : Secrétariat du Conseil du trésor.

**Évolution des dépenses de programmes depuis le budget 2010-2011**

Par ailleurs, ces dépenses n'incluent pas celles des nouveaux fonds créés par le gouvernement pour mieux gérer certaines activités.

Les dépenses :

- du Fonds de financement des établissements de santé et de services sociaux (FINESSS), financées par la contribution santé instaurée dans le dernier budget, atteindront 575 millions de dollars en 2011-2012 et contribueront à porter la croissance des dépenses de santé à 5 %;
- du Fonds des réseaux de transport terrestre (FORT) pour les routes et le transport en commun, financées par la taxe sur les carburants, les droits d'immatriculation et les permis de conduire, atteindront 2 392 millions de dollars en 2011-2012.
- du Fonds relatif à l'administration fiscale (FRAF) servant au fonctionnement de la nouvelle Agence du revenu du Québec, financées à même les revenus tirés des impôts et taxes, atteindront 723 millions de dollars en 2011-2012.

Comme prévu lors de leur création, les dépenses du FORT et du FRAF sont dorénavant soustraites des dépenses de programmes du gouvernement pour être comptabilisées dans les fonds spéciaux, comme c'est le cas avec le FINESSS. De plus, la Loi sur l'Agence du revenu du Québec prévoit que la provision pour créances douteuses sera désormais inscrite à l'encontre des revenus budgétaires, alors qu'auparavant elle était inscrite aux dépenses de programmes.

Comme le présente le tableau suivant, en considérant les dépenses de ces trois nouveaux fonds ainsi que la dépense pour créances douteuses dans les dépenses de programmes, on obtient une dépense de programmes de 65,8 milliards de dollars pour 2011-2012, sur une base comparable à la présentation du budget 2010-2011.

Sur cette base comparable, les dépenses prévues au budget 2011-2012 augmentent :

- de 3,7 % en 2011-2012, comparativement à la prévision de 2,8 % du budget de l'an dernier;
- de 3,1 % en 2010-2011, comparativement à la prévision de 3,2 % du budget de l'an dernier.

## Évolution des dépenses de programmes depuis le budget 2010-2011

(en millions de dollars)

	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014
<b>Dépenses de programmes au budget 2010-2011</b>	<b>- 60 769</b>	<b>- 62 561</b>	<b>- 63 907</b>	<b>- 65 282</b>	<b>- 66 686</b>
<i>Variation en %</i>	3,8	2,9	2,2	2,2	2,2
Dépenses du FINESSS	—	- 180	- 575	- 995	- 1 445
<b>Dépenses de programmes au budget 2010-2011 – Majorées des dépenses du FINESSS</b>	<b>- 60 769</b>	<b>- 62 741</b>	<b>- 64 482</b>	<b>- 66 277</b>	<b>- 68 131</b>
<i>Variation en %</i>	3,8	3,2	2,8	2,8	2,8
<b>Révisions</b>					
Évaluations actuarielles des régimes de retraite	—	- 356	- 357	- 358	- 360
Relèvement de la provision pour créances douteuses	- 402	- 402	- 352	- 352	- 352
Coûts liés à l'équité salariale	—	—	- 217	- 217	- 217
Entente avec les responsables de services de garde	—	—	- 137	- 143	- 143
Autres révisions	- 408	—	- 279	- 155	- 378
<b>Total des révisions</b>	<b>- 810</b>	<b>- 758</b>	<b>- 1 342</b>	<b>- 1 225</b>	<b>- 1 450</b>
<b>Dépenses de programmes au budget 2011-2012 – Majorées des dépenses du FINESSS – Base comparable au budget 2010-2011</b>	<b>- 61 579</b>	<b>- 63 499</b>	<b>- 65 824</b>	<b>- 67 502</b>	<b>- 69 581</b>
<i>Variation en %</i>	5,2	3,1	3,7	2,5	3,1
Impact du FORT <sup>(1)</sup> et du FRAF <sup>(2)</sup>	2 290	2 600	3 115	3 544	3 961
Impact du FINESSS <sup>(3)</sup>	—	180	575	995	1 445
Reclassification aux revenus de la provision pour créances douteuses	900	900	850	850	850
<b>Dépenses de programmes au budget 2011-2012</b>	<b>- 58 389</b>	<b>- 59 819</b>	<b>- 61 284</b>	<b>- 62 113</b>	<b>- 63 325</b>
<i>Variation en %</i>	5,3	2,4	2,4	1,4	2,0

(1) Fonds des réseaux de transport terrestre.

(2) Fonds relatif à l'administration fiscale.

(3) Fonds de financement des établissements de santé et de services sociaux.

**Révision des dépenses de 2010-2011 et 2011-2012**

Le niveau des dépenses en 2011-2012, sur une base comparable à celle du budget 2010-2011, est respectivement plus élevé de 758 millions de dollars pour 2010-2011 et de 1 342 millions de dollars en 2011-2012. Les éléments suivants expliquent ces révisions.

- Pour 2010-2011, cette hausse résulte :
  - de l'impact des nouvelles évaluations actuarielles des régimes de retraite des employés du secteur public, annoncé l'automne dernier dans le Point sur la situation économique et financière du Québec;
  - du relèvement du coût de la provision pour créances douteuses.
- À compter de 2011-2012, il faut ajouter les éléments suivants, notamment :
  - les coûts additionnels liés à l'équité salariale des employés du secteur public;
  - les coûts de l'entente avec les responsables de services de garde en milieu familial;
  - l'impact des mesures annoncées au budget 2011-2012.

Ces dépassements relatifs aux dépenses, qui ne résultent pas d'un manque de contrôle des dépenses des ministères et des organismes, ont néanmoins été compensés par des revenus additionnels résultant de la bonne tenue de l'économie en 2010.

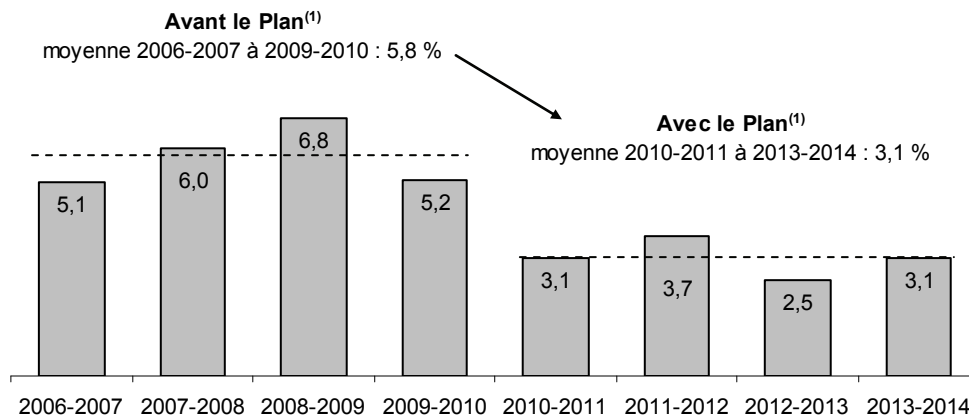
### La croissance des dépenses du gouvernement ralentit

Malgré ces révisions, le gouvernement, par ses actions, réussit à infléchir la croissance de ses dépenses.

Dans le budget 2010-2011, les dépenses de programmes, y compris celles financées par la contribution santé versée au Fonds pour le financement des établissements de santé et de services sociaux (FINESSS), s'établissaient à 62,7 milliards de dollars en 2010-2011, soit une hausse de 3,2 %, et auraient augmenté de 2,8 % annuellement à compter de 2011-2012 jusqu'en 2013-2014, pour une croissance annuelle moyenne de 2,9 % de 2010-2011 à 2013-2014.

Pour la période allant de 2010-2011 à 2013-2014, la croissance annuelle moyenne des dépenses de programmes du budget 2011-2012, majorées des dépenses des nouveaux fonds et présentées sur une base comparable au budget 2010-2011, s'établit maintenant à 3,1 %, comparativement à la prévision de 2,9 % du budget de l'an dernier. Il s'agit d'un ralentissement par rapport à la croissance de 5,8 % observée pour la période allant de 2006-2007 à 2009-2010<sup>1</sup>.

### Évolution de la croissance des dépenses de programmes selon la présentation du budget 2010-2011 (en pourcentage)



(1) Plan de retour à l'équilibre budgétaire.

<sup>1</sup> Pour la période allant de 2003-2004 à 2009-2010, la croissance annuelle moyenne des dépenses de programmes s'établit à 5,0 %.

### Le suivi de l'effort gouvernemental : un engagement respecté en 2010-2011

Le ralentissement de la croissance des dépenses de 5,2 % en 2009-2010 à 3,1 % en 2010-2011 a été obtenu grâce au respect de l'engagement gouvernemental pris lors du discours sur le budget de l'an dernier.

Dans le budget 2010-2011, le gouvernement s'est engagé à réaliser des efforts de 6,9 milliards de dollars sur les 11,2 milliards de dollars de mesures identifiées au Plan de retour à l'équilibre budgétaire pour 2013-2014, soit 62 %.

Au cours de la dernière année, l'ensemble des gestes à poser, relativement aux dépenses, pour réaliser cet engagement a été identifié et annoncé. De plus, l'objectif de 1,4 milliard de dollars prévu pour l'année 2010-2011 sera réalisé.

Pour l'année qui se termine, le gouvernement devait réaliser un effort de 1 372 millions de dollars et respecter sa part du Plan de retour à l'équilibre budgétaire, dont :

- 972 millions de dollars résultent du contrôle des dépenses des ministères et organismes;
- 80 millions de dollars proviennent d'efforts liés aux dépenses et de la hausse de productivité pour les organismes publics;
- 320 millions de dollars proviennent de la lutte contre l'évasion fiscale et l'évitement fiscal.

Le gouvernement confirme qu'il a non seulement atteint son objectif de 1 372 millions de dollars, mais que les efforts réalisés seront supérieurs de 432 millions de dollars à ce qui avait été annoncé. Ces gestes supplémentaires ont permis de compenser d'autres révisions au cadre financier. En outre, ce résultat a permis d'assumer des coûts additionnels de 405 millions de dollars liés notamment à l'équité salariale et à l'entente avec les responsables des services de garde en milieu familial.

### Effort gouvernemental réalisé en 2010-2011

(en millions de dollars)

	2010-2011			Objectif 2013-2014
	Prévu	Réalisé <sup>(1)</sup>	Écart	
Ministères et organismes	1 152	1 557	405	6 649
Financement additionnel des établissements de santé et de services sociaux	- 180	- 180	—	- 1 445
<b>Sous-total</b>	<b>972</b>	<b>1 377</b>		<b>5 204</b>
Organismes publics	80	107	27	530
Lutte contre l'évasion fiscale et l'évitement fiscal	320	320	—	1 200
<b>TOTAL</b>	<b>1 372</b>	<b>1 804</b>	<b>432</b>	<b>6 934</b>

(1) Les pages suivantes présentent les résultats détaillés de l'effort gouvernemental.

## Une gestion rigoureuse des dépenses en 2010-2011

Les efforts réalisés par les ministères et organismes atteignent 1 377 millions de dollars en 2010-2011, soit 405 millions de dollars de plus que la cible prévue. Ces efforts sont notamment atteints grâce :

- aux paramètres permettant de limiter la croissance salariale, y compris le gel de la masse salariale (530 millions de dollars);
- à la réduction de 10 % des dépenses de fonctionnement de nature administrative (78 millions de dollars);
- à la limitation de 2,4 % de la croissance budgétaire (759 millions de dollars).

Les documents budgétaires présentent une reddition de comptes détaillée des résultats des mesures prises par le gouvernement pour atteindre ses objectifs.

### Efforts aux dépenses demandés aux ministères et organismes

(en millions de dollars)

	2010-2011	2013-2014
	Réalisé	Objectif
<b>MESURES IDENTIFIÉES AUX DÉPENSES</b>		
<b>1. Réduction des coûts de l'administration publique</b>		
Paramètres permettant de limiter la croissance salariale, incluant un gel de la masse salariale	530	1 639
Réduction de 10 % des dépenses de fonctionnement de nature administrative	78	322
Contrôle des projets informatiques	—	200
Autres mesures	6	391
<b>Sous-total – Réduction des coûts de l'administration publique</b>	<b>614</b>	<b>2 552</b>
<b>2. Révision des paramètres de programmes</b>		
Aide aux entreprises	—	298
Prix remboursé des médicaments génériques	—	190
Regroupement de programmes – Approche de <i>Guichet unique</i> <sup>(1)</sup>	—	60
Autres mesures	4	444
<b>Sous-total – Révision des paramètres de programmes</b>	<b>4</b>	<b>992</b>
<b>3. Discipline budgétaire</b>		
Croissance budgétaire limitée à 2,4 % en 2010-2011 et réduction de l'enveloppe allouée à de nouveaux programmes à compter de 2011-2012	759	1 660
<b>Sous-total – Discipline budgétaire</b>	<b>759</b>	<b>1 660</b>
<b>TOTAL DES MESURES IDENTIFIÉES</b>	<b>1 377</b>	<b>5 204</b>

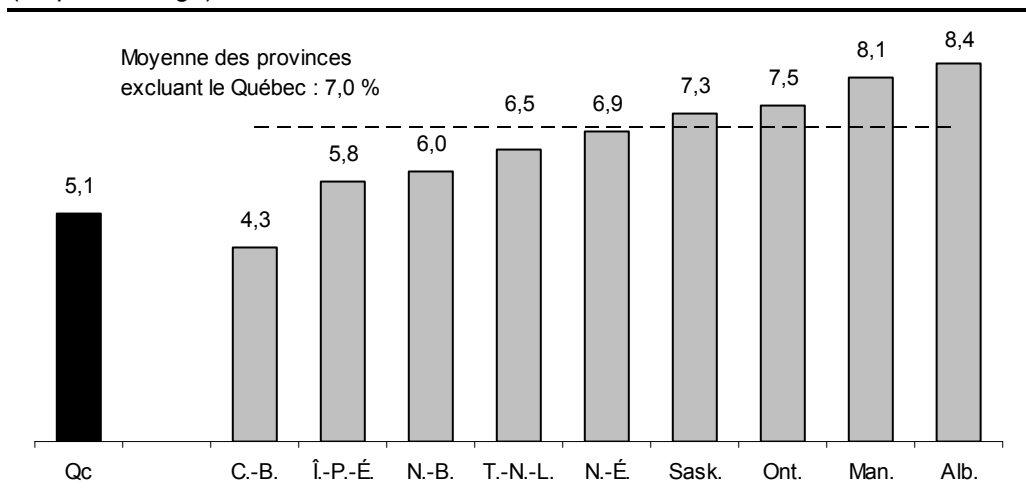
(1) Dans les secteurs municipaux et des organismes régionaux, de la formation, de l'intégration en emploi et de la francisation des immigrants ainsi que tu soutiens aux évènements.

### Des dépenses consolidées mieux contrôlées

Avec la Colombie-Britannique, le Québec est la province qui a le mieux contrôlé ses dépenses consolidées depuis 2003-2004. Les dépenses consolidées comprennent non seulement les dépenses de programmes, mais également celles des fonds spéciaux, des organismes autres que budgétaires et celles des réseaux de la santé et des services sociaux et de l'éducation.

Les dépenses consolidées, qui excluent le service de la dette, ont augmenté en moyenne de 5,1 % par année de 2003-2004 à 2010-2011 au Québec, alors que la croissance annuelle moyenne dans les autres provinces s'est établie à 7,0 % sur la même période.

### Dépenses consolidées des provinces excluant le service de la dette<sup>(1),(2)</sup> Croissance annuelle moyenne de 2003-2004 à 2010-2011 (en pourcentage)



(1) Dernier document officiel des juridictions en date du 10 mars 2011.

(2) Pour le Québec, le service de la dette est celui du fonds consolidé du revenu.

Sources : Ministères des Finances des provinces et Finances Canada.

« Il y a un an, le gouvernement s'est engagé à réaliser 62 % de l'effort de retour à l'équilibre budgétaire. Les plus récentes données confirment que nous tiendrons cet engagement pour 2010-2011. Nous poursuivrons dans cette voie jusqu'en 2013-2014. Le Québec réussit à réduire la croissance de ses dépenses pour retourner à l'équilibre budgétaire. Il continue de figurer parmi les gouvernements qui contrôlent le mieux leurs dépenses », a conclu le ministre des Finances.

- 30 -

**Source :** Catherine Poulin

Directrice de la communication

Cabinet du ministre des Finances, ministre du Revenu  
et ministre responsable de la région de Montréal

418 643-5270

514 873-5363